



AVIS AUX MEMBRES

No. 2008 – 044

8 mai 2008

MODIFICATION DE LA LISTE DES FRAIS 2008 DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

Suite à l'annonce du lancement, le 30 mai 2008, d'un nouveau contrat à terme sur unités d'équivalent en dioxyde de carbone (CO₂e) du Canada, nous avons procédé à la modification du point 3 de la Liste des frais 2008.

Par conséquent, vous trouverez ci-joint une mise à jour de la Liste des frais 2008 qui entrera en vigueur le 30 mai 2008. Pour connaître les changements tarifaires, veuillez vous référer aux textes affichés en caractères gras.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Martin Gendron, responsable, Comptes à recevoir au (514) 871-7895.

Michel Favreau
Premier vice-président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest	800, square Victoria
Bureau 700	3 ^{ème} étage
Toronto, Ontario	Montréal (Québec)
M5H 2M5	H4Z 1A9
Tél. : 416-367-2463	Tél. : 514-871-3545
Télec. : 416-367-2473	Télec. : 514-871-3530

www.cdcc.ca



Liste des frais 2008

**Entrée en vigueur
le 30 mai 2008**

**FRAIS DE LA CORPORATION CANADIENNE DE
COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS**

		Frais 2008
1. Frais de compensation / contrat / côté - Options et contrats à terme		
1.1	Client	0,20 \$
1.2	Membre	0,10 \$
1.3	Mainteneur de marché - options seulement	0,10 \$
1.4	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme	0,10 \$
1.5	Frais minimum / par mois	500 \$
2. Frais de compensation / transaction / côté - Instruments dérivés hors cote («Converge»)		
2.1	Client	1 000 \$
2.2	Membre	1 000 \$
3. Frais de compensation / transaction / côté - Contrats à terme sur unités d'équivalent en dioxyde de carbone (CO₂e)		
3.1	Client	2,50 \$
3.2	Membre	2,50 \$
4. Frais de levée / contrat / côté - Options		
4.1	Client	0,37 \$
4.2	Membre	0,37 \$
4.3	Mainteneur de marché	0,37 \$
4.4	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme	0,37 \$
5. Frais de livraison / contrat / côté - Contrats à terme		
5.1	Client	0,37 \$
5.2	Membre	0,37 \$
5.3	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme	0,37 \$
6. Frais de transfert de position / contrat / côté		
6.1	Client	0,05 \$
6.2	Membre	0,05 \$
6.3	Mainteneur de marché	0,05 \$
6.4	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme	0,05 \$
7. Service de données *		
7.1	Registre des opérations - par mois	500 \$
7.2	Fichier Info Séries - Membre - par mois	500 \$
7.3	Fichier Info Séries - Non-membre - par mois	900 \$
7.4	Accès VPN - par connexion	29,95 \$
7.5	Accès VPN - direct	29,95 \$
7.6	Console de consultation en ligne des sous-comptes d'un membre	
	7.6.1 Par mois - 9 usagers et moins	129 \$
	7.6.2 Par mois - 10 usagers et plus	99 \$
8. Copie sur CD des transactions journalières - prix mensuel		150 \$

FRAIS DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS

9. Répertoire des membres

Frais 2008

9.1	Livre - par copie	s/o
9.2	CD-ROM - par copie	s/o

10. Timbres d'autorisation

60 \$

* Des rabais de volume sont disponibles pour les membres seulement en fonction du nombre de fichiers produits chaque mois. Les frais mensuels sont : premier fichier 500 \$, deuxième fichier 450 \$, troisième fichier 400 \$, pas de frais pour les fichiers supplémentaires.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Tout document relatif à la facturation (facture, relevé de transactions, etc.) doit être vérifié sans délai. La CDCC doit être avisée par écrit de toute erreur ou omission dans les trente (30) jours suivant la date dudit document.
2. Toutes taxes locales, provinciales, d'état ou fédérales, d'affaires, d'accise sur la propriété ou autres taxes gouvernementales seront ajoutées, le cas échéant, aux frais mentionnés ci-hauts selon les services offerts.